

## Portefeuille-titres : mise en oeuvre de cas complexes - Workshop

Traiter la problématique comptable et fiscale de différenciation des titres de participation et des titres de placement

### PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Collaborateurs en cabinet d'expertise comptable – Managers de la fonction comptable et financière – Experts-comptables

### PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des techniques comptables

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Apprentissage par l'action avec des cas pratiques ciblés

Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants

Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code  
**702854**

Durée  
**3 heures / 3 heures**

Tarif Inter\*  
**399 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Analyser les critères de qualification des titres de participation et des titres de placement

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

## Analyser les critères de qualification des titres de participation et des titres de placement

- Etude de cas sur la problématique de différenciation des titres à travers des cas de jurisprudence :
- Cas de contestation par l'administration fiscale du régime des plus ou moins-values long terme
- Remise en cause du régime mère fille
- Remise en cause du régime de l'intégration fiscale concernant les dividendes
- Régime de l'usufruitier

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 21 Sep. 2026 – Session Garantie
- 20 Nov. 2026

